

APEEE Rapport Annuel



Table des matières

1. Introduction	2
2. Services	3
A. Activités Périscolaires	3
B. Transport – Bus scolaire.....	5
C. Cantine	7
3. Projet Informatique (IT).....	11
4. Enjeux pédagogiques	13
A. Cycles Maternel & Primaire - CEP&M	13
B. Cycle du secondaire – CEES.....	15
5. Groupes de travail additionnels	18
A. Groupe de travail sur le budget.....	18
B. Groupe de travail sur le bien-être	21
C. Groupe de travail sur la communication, les activités de bienvenue et le renforcement de la communauté scolaire	22
D. Groupe de travail sur la Santé, Sûreté & Sécurité	24
E. Groupe de travail sur la mise à jour des Statuts	28
F. Task force: Surpeuplement.....	29
6. Représentation de l'APEEE au sein de l'Autorité centrale des inscriptions.....	30
7. InterParents	31

1. Introduction

Chers co-parents,

Le travail de l'association de parents APEEE à Woluwe/Evere reste un agenda chargé.

La surpopulation et les questions de santé, de sécurité et de sûreté éclipsent notre quotidien à l'école. D'une manière ou d'une autre, notre communauté d'enseignants poursuit son travail sans relâche, nous les saluons.

Votre APEEE fait entendre sa voix dans de nombreux comités d'école, ainsi que dans des comités dirigés par le Secrétaire général, principalement via la structure InterParents, qui unifie les associations de parents des 13 écoles européennes à travers l'Europe. Dans le passé, nous avons réussi à mener à bien certaines initiatives, Evere a été construit grâce au lobby des parents, mais dans d'autres cas, nous sommes ignorés. Le service d'audit interne de la Commission a identifié des faiblesses critiques en matière de sûreté et de sécurité en 2017, très peu a été fait par le Secrétaire général et les écoles, malgré des rappels continus, cela reste des facteurs à haut risque.

Nous installons des groupes de travail au sein du Conseil d'administration pour des activités spécifiques. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ses activités dans chacun de ces groupes.

Nous accueillons volontiers les parents bénévoles dans ces groupes pour qu'ils nous apportent leur expertise. Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont aidés dans notre travail en 2023.

Tous nos vœux vous accompagnent,

Andrew Janis Folkmanis
Président de l'APEEE EEB2

2. Services

A. Activités Périscolaires

Membres du Conseil d'administration

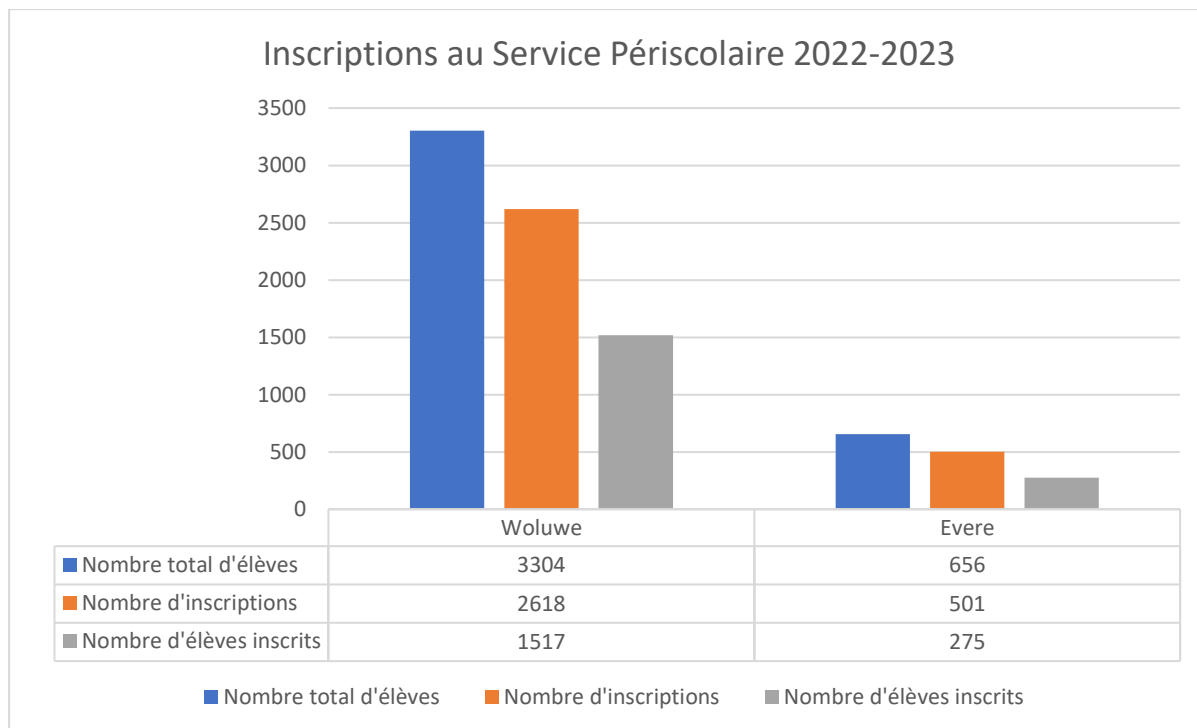
- Francesca TUDINI (IT Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe) jusqu'au 10 novembre 2023
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe) Jusqu'au 25 octobre 2023
- Johanna SCHULYOK (SV Woluwe) jusqu'au 14 septembre 2023

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE – APEEE Directrice
- Agnieszka JEAN VILLANUEVA – Manager du service
- Aliocha SIOEN
- Hicham BOUSKIA
- Valeria ENEA
- Donatella CARRARO

Les activités périscolaires de l'APEEE à l'EEB2, y compris la surveillance de l'APEEE, sont dirigées par Agnieszka Jean Villanueva, en collaboration avec Aliocha Sioen, Hicham Bouskia, Valeria Enea et Donatella Carraro, sous la supervision du directeur de l'APEEE et du groupe de travail du conseil d'administration de l'APEEE.

L'objectif de l'APEEE est d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir un large éventail d'activités leur permettant de développer pleinement leur potentiel, qu'il s'agisse de jouer d'un instrument de musique, de pratiquer un sport de compétition ou de développer leurs compétences artistiques. L'APEEE s'attache à améliorer en permanence la qualité de ses services et l'offre d'activités, à faciliter les inscriptions, à garantir la présence de son personnel sur le terrain, le respect des normes de sécurité en vigueur, etc.



Comme le montre le graphique ci-dessus, à Woluwe, 1517 élèves (46% de la population du site) sont inscrits à une moyenne de 2 activités par semaine (y compris la surveillance), tandis qu'à Evere, 275

élèves (42% de la population du site) sont inscrits à une moyenne de 2 activités par semaine (y compris la surveillance).

Le service d'activités périscolaires de l'APEEE pour l'année scolaire 2022-2023 peut être résumé par les chiffres suivants:

Woluwe

- 42 activités périscolaires différentes, soit 288 classes et 2 010 inscriptions (par semaine) ;
- 65 moniteurs ;
- 363 étudiants se sont inscrits à la surveillance de l'APEEE (608 inscriptions) ;
- 22 superviseurs pour les activités et la surveillance.

Evere

- 18 activités périscolaires différentes, ce qui représente 75 classes et 340 inscriptions (par semaine) ;
- 18 moniteurs ;
- 85 étudiants sont inscrits à la surveillance de l'APEEE (161 inscriptions) ;
- 4 superviseurs pour les activités et la surveillance.

L'APEEE a organisé des stages pendant les vacances scolaires, offrant ainsi un service très apprécié par de nombreuses familles. Ces ateliers organisés pendant les premiers jours de septembre, pendant la Toussaint, le Carnaval, les vacances de Pâques et de mai, ont non seulement fourni des activités attrayantes pour les élèves, mais ont également offert une option fiable aux familles qui recherchent une expérience agréable pour leurs enfants en dehors des heures d'école.

En juin 2023, l'APEEE a organisé un événement "Portes ouvertes", permettant aux parents de participer au parcours éducatif de leur enfant. Grâce à des démonstrations d'activités et des ateliers interactifs permettant une exploration pratique des instruments de musique et des discussions sur les inscriptions futures, l'APEEE a facilité une expérience inclusive pour les familles. De plus, l'événement leur a permis de rencontrer et d'interagir avec les moniteurs.

Pour combler un manque dans le calendrier de l'école, l'APEEE a également organisé deux semaines de stages pour les élèves de S1, S2, S3 et S4 pendant leurs deux dernières semaines d'école, du 19 au 30 juin. En raison de la forte demande des parents, l'APEEE a travaillé dur pour fournir des superviseurs et des moniteurs supplémentaires.

En prévision du déménagement temporaire des élèves P1 et P2 de Woluwe à Evere, l'équipe du périscolaire de l'APEEE s'est efforcée de donner la priorité au besoin de continuité et d'offrir une expérience enrichissante aux élèves. Le déménagement a nécessité une révision et un remaniement des activités et un engagement proactif dans l'embauche de nouveaux superviseurs et moniteurs.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'APEEE organise à nouveau le tournoi de football Interclasses/Footfest avec la participation de 45 équipes mixtes, chacune composée de 12 à 14 joueurs. Les matchs ont lieu tous les mercredis après-midi et les élèves s'affrontent dans cinq catégories d'âge.

B. Transport – Bus scolaire

Membres du Conseil d'administration

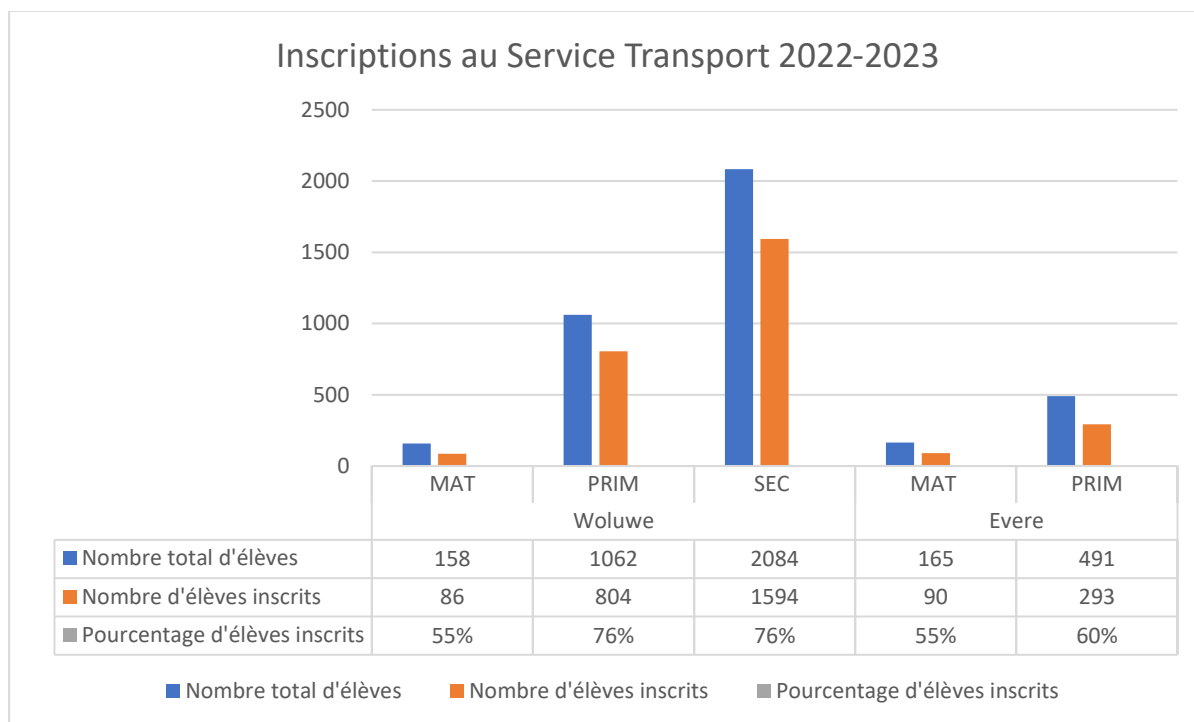
- Monika SZULYOVSKY (DE Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Alexander CORNFORD (EN Evere)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Alberto TOSO (DE Woluwe)
- Christian VISANI (IT Evere)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE – APEEE Directrice
- Hong Ha NGUYEN – Manager du service
- Ferhan PELISTER
- Dominika SERAFIN
- Xavier VERBRAKEN
- André SHANY
- Luz ZAMORA

Le service de transport de l'APEEE est dirigé par Hong Ha Nguyen, en collaboration avec Ferhan Pelister, Dominika Serafin, Xavier Verbraken, André Shany et Luz Zamora, sous la supervision du directeur de l'APEEE et du groupe de travail du conseil d'administration de l'APEEE.

L'APEEE assure plus de 20.000 trajets de bus scolaires par année scolaire. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, un total de 2.867 élèves de l'EEB2 se sont inscrits au service de transport scolaire. Plus précisément : 2.484 élèves (75% de la population du site) sur le site de Woluwe et 383 élèves (58% de la population du site) sur le site d'Evere.



En résumé, sur l'ensemble de la population de l'EEB2 (Woluwe et Evere), 72% des élèves sont inscrits au service de transport.

Les inscriptions ont augmenté de 6% entre 2021-2022 et 2022-2023, avec 204 inscriptions supplémentaires. Les inscriptions pour le site d'Evere ont augmenté de 43%, passant de 219 à 383 (+164). Les inscriptions pour Woluwe ont également augmenté de 1,5%, soit une augmentation de 40 inscriptions entre 2021-2022 et 2022-2023.

Le montant de l'abonnement annuel pour l'année scolaire 2022-2023 était de 1.901,32 € par élève. Le service de transport a été géré par l'APEEE par l'intermédiaire de 12 compagnies de bus sous contrat.

Ci-après quelques chiffres du service de transport de l'APEEE pour l'année scolaire 2022-2023 (moyennes journalières):

- 48 bus scolaires le matin sur le site de Woluwe ;
- 10 bus scolaires le matin sur le site d'Evere ;
- 39 bus scolaires pour le premier départ de l'après-midi et 23 pour le second départ de l'après-midi sur le site de Woluwe ;
- 12 bus scolaires l'après-midi sur le site d'Evere.

Au moins 101 adultes surveillent les bus scolaires et l'aire de parking des bus.

Tous les itinéraires de bus scolaires sont révisés chaque année par l'APEEE afin de s'assurer qu'ils répondent aux critères établis par l'APEEE ou les autorités compétentes, tels que:

- Durée du voyage ne dépassant pas une heure ;
- Zones accessibles par bus ;
- Respect des règles de circulation ;
- Nombre suffisant de demandes pour un itinéraire donné.

En 2022-2023, l'APEEE a continué à veiller à ce que son service de transport scolaire soit conforme aux normes de qualité, de sécurité, de sûreté et de bien-être applicables. En effet, des inspections surprises sont effectuées chaque semaine par l'équipe opérationnelle. L'équipe évalue les accès, la couverture d'assurance, le contrôle technique et vérifie la sécurité et la sûreté des bus (ceintures de sécurité en état de marche, véhicule endommagé, etc.) En 2022-2023, aucun accident majeur ne s'est produit. Les bus du matin ainsi que ceux du premier service de l'après-midi (à 15h30) pour les élèves de maternelle et de primaire sont tous encadrés par des surveillants de bus.

La disponibilité des bus et des chauffeurs sur le marché local est limitée. En effet, une pénurie de chauffeurs a affecté les compagnies de bus sous contrat qui font néanmoins de leur mieux pour assurer leurs tournées quotidiennes. L'équipe de transport a réussi à fournir un bus pour chaque itinéraire enregistré pour l'année scolaire 2022-2023 (avec des annulations occasionnelles dues à des événements hors du contrôle de l'APEEE où il n'a pas été possible de trouver une solution alternative). Malgré ces contraintes, pour l'année scolaire 2023-2024, l'APEEE a été en mesure de maintenir le service de bus scolaire pour tous les itinéraires demandés.

La réduction de l'impact environnemental du service de bus scolaires de l'APEEE figure parmi les priorités et il est à noter que l'APEEE s'est efforcée d'augmenter la part d'Euro V et VI, en travaillant avec 16 bus Euro V et 40 normes Euro VI. Les deux bus électriques commandés par l'APEEE en 2020-2021 ont été livrés en janvier 2023, et ont été affectés à une tournée le matin (n°133) ainsi qu'à 15h30 (n°228) et (n°328).

Le début de l'année scolaire 2023-2024 a été marqué par le transfert temporaire des classes P1 et P2 de Woluwe à Evere, ce qui a alourdi l'organisation et la logistique du service de transport. Pour permettre ce transfert, l'APEEE a déplacé 3 bus de Woluwe à Evere, a ajouté des navettes vers et depuis Evere, et a établi des arrêts temporaires offrant une solution de transport directe de et vers l'école d'Evere.

C. Cantine

Membres du Conseil d'administration

- Peter EDLIND (SV Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail jusqu'au 14 septembre 2023
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail à partir du 14 septembre 2023
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Nicolas LACROIX (FR Evere)
- Bettina SCHMIDBAUER MOGENSEN (DE Woluwe)
- Alberto TOSO (DE Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

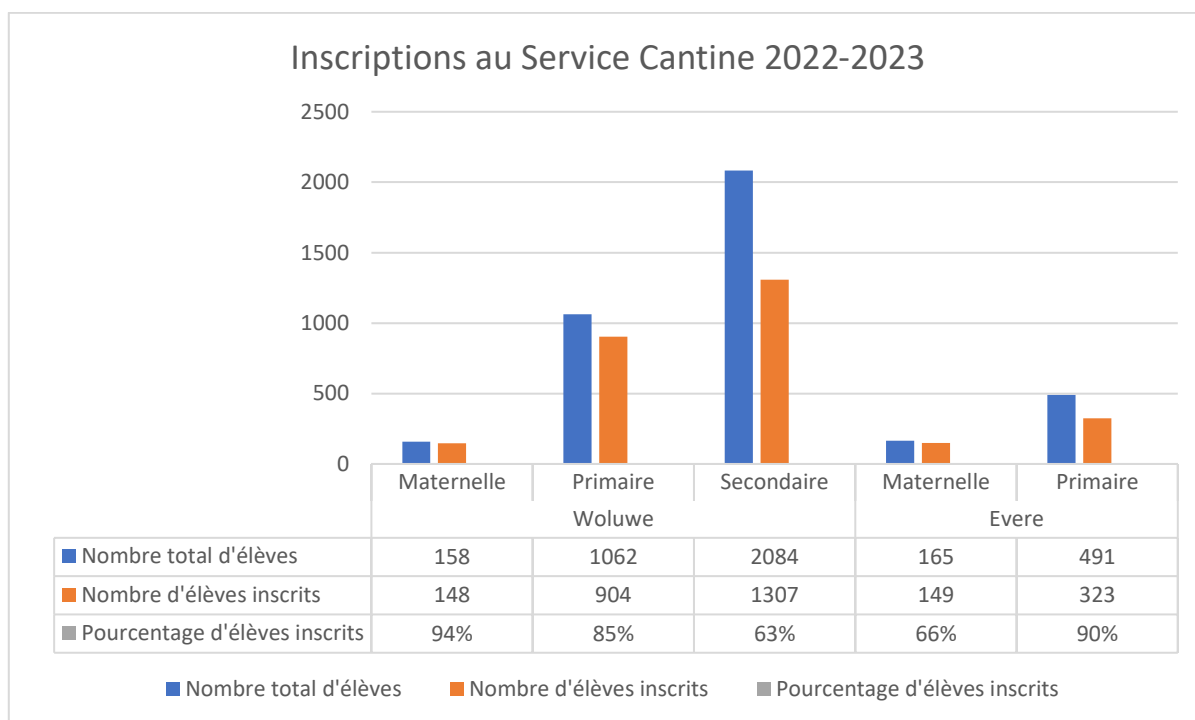
- Anja GALLE – Directrice de l'APEEE
- Paul ORLOVSKI – Manager du service à Woluwe
- Xavier DE BEYS
- Monique MALLINUS

Membre du personnel Compass / Scolarest

- Isabelle PANNEELS – Manager du service à Evere

Le service de cantine de l'APEEE sur le site de Woluwe est organisé et géré par Paul Orlovski, en collaboration avec Xavier De Beys et Monique Mallinus. Sur le site d'Evere, la cantine est organisée et gérée par Compass / Scolarest en la personne d'Isabelle Panneels. Sur les deux sites, les services de cantine sont supervisés par le directeur de l'APEEE et le groupe de travail du Conseil d'administration de l'APEEE.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, un total de 2.831 élèves de l'EEB2 se sont inscrits au service de cantine. Plus précisément : 2.359 élèves sur le site de Woluwe et 472 élèves sur le site d'Evere.



Comme le montre le graphique ci-dessus, sur les 2.359 élèves inscrits à Woluwe, 56% sont des élèves du cycle secondaire, tandis que sur les 472 élèves inscrits à Evere, 68% sont des élèves du cycle primaire. Les inscriptions au service de cantine à Woluwe ont diminué de 2,6% (-63) entre 2021-2022 et 2022-2023. A Evere, les inscriptions ont augmenté en même temps que le nombre d'élèves. Evere a vu sa population augmenter de 142% (+385) dont 217 se sont inscrits à la cantine.

Site de Woluwe

Distribution des services

Sur le site de Woluwe, suite à un audit de sécurité incendie et à l'installation d'une voie d'évacuation temporaire, le nombre maximum d'élèves et de membres du personnel admis simultanément dans l'espace réfectoire est de 797, conformément aux normes de sécurité en vigueur. En conséquence, l'heure du déjeuner pour les élèves de l'école secondaire a été raccourcie de 10 minutes, et certaines classes ne peuvent pas profiter de leur pause.

La surpopulation est un problème majeur pour l'infrastructure de la cantine, qui n'est pas adaptée au nombre d'élèves inscrits au service. Le réfectoire est surchargé et afin d'accueillir les 2351 élèves inscrits, tout en respectant les normes de sécurité en vigueur, l'APEEE a mis en place un système de service échelonné comme le montre l'horaire suivant.

Classe	Horaire
Maternelle	de 11h à 11h30
Primaire 1 et 2	de 11h15 à 11h45
Primaire 3	de 11h45 à 12h10
Primaire 4 et 5	de 12h à 12h25
Secondaire 1	de 12h25 à 12h45
Secondaire 2	de 12h25 à 12h45
Secondaire 3 à 5	de 12h50 à 13h10
Secondaire 6 à 7	de 13h10 à 13h35

De plus, la surpopulation entraîne des problèmes de mobilité dans le réfectoire, tant pour les enfants que pour le personnel de service. La cuisine n'est pas adaptée au nombre de repas servis et les locaux ne sont pas assez spacieux pour travailler, ranger, se déplacer, etc. Le personnel de cuisine est stressé par le manque d'espace ; le personnel de service est stressé pendant les heures de service, car il doit non seulement livrer et servir les repas dans un temps limité, mais aussi nettoyer et préparer les tables pour le service suivant en moins de 5 minutes.

Conformité en matière de sécurité

L'audit de conformité des activités de cuisine collective est un processus essentiel visant à garantir la qualité, la sécurité alimentaire et le respect des normes réglementaires dans le domaine des cantines scolaires. L'évaluation consiste en quatre audits annuels, dont trois contrôles surprises et un audit programmé de l'infrastructure. L'objectif principal des audits est de mettre en évidence tout écart entre les normes et les pratiques réelles sur le terrain. L'analyse couvre près de 300 points sur divers aspects cruciaux du fonctionnement des cuisines des cantines. Parmi ces 300 points, sont analysés : a) les installations, y compris les locaux et les équipements ; b) les procédures de nettoyage et de désinfection, la conformité des produits et le stockage sécurisé, avec l'exécution de tests de surface pour valider les produits de nettoyage ; c) la chaîne du froid, avec des contrôles effectués à l'aide de thermomètres calibrés ; d) les procédures de travail, comprenant la gestion des produits, la traçabilité, les auto-vérifications, la conformité de l'étiquetage, l'emballage, etc. La réglementation joue également un rôle important dans l'audit, notamment en ce qui concerne les instructions du personnel, la formation, les vêtements de travail et les permis d'exploitation.

À partir de décembre 2023, une dimension supplémentaire sera ajoutée à l'audit, avec un aspect spécifique sur la gestion des allergènes. Ce volet portera sur les procédures, la communication et la désignation d'une personne de contact compétente.

Cet audit de conformité vise à garantir la sécurité alimentaire, le respect des normes et la qualité des services, tout en encourageant l'amélioration continue.

Défis

L'équipe de la cantine s'est fixé des objectifs et a relevé des défis. Au-delà des conséquences de la pandémie de COVID-19, des facteurs mondiaux tels que la guerre, le changement climatique et les fluctuations économiques ont eu un impact significatif sur les prix des produits essentiels tels que les aliments, les produits de nettoyage et les emballages. En outre, les indices salariaux ont été influencés, rendant notre planification financière plus complexe que jamais.

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe a suivi ces changements et a ajusté ses menus de manière proactive pour s'assurer qu'elle restait dans les limites du budget sans compromettre la qualité et les attentes en matière de service. L'équipe a réussi à relever ces défis en optimisant la planification de son personnel et en explorant des solutions pour maintenir les normes.

Pâtes faites maison

Suite à l'approbation du Conseil d'administration, l'APEEE a pu acheter une machine à pâtes. Cela a permis à l'équipe de reprendre sa production de pâtes fraîches faites maison, améliorant ainsi le menu tout en gardant les coûts sous contrôle. Suite à l'achat, le chef de cuisine et l'équipe ont réussi à produire 875 kg de lasagnes 100% maison, pour le plus grand plaisir des élèves et des professeurs.

Objectifs à venir

En outre, l'équipe a amélioré l'efficacité opérationnelle. Elle a changé les caisses et adapté le logiciel de cuisine pour les rendre plus efficaces et plus mobiles, afin de rationaliser les processus et d'améliorer le service à la clientèle. En outre, l'équipe a également lancé un projet visant à permettre la commande en ligne des produits de la cafétéria, qui sera développé dans les années à venir.

Site d'Evere

Sur le site d'Evere, l'équipe de restauration de Scolarest-Compass prépare les repas scolaires dans la cuisine de l'APEEE, en respectant toutes les mesures d'hygiène et de sécurité. Scolarest-Compass propose une sélection variée de plats frais et faits maison ; le repas se compose d'une soupe ou de crudités, d'un plat principal et d'un dessert. L'APEEE, en coopération avec Scolarest-Compass, s'efforce de fournir des repas équilibrés, sains et savoureux à chaque enfant inscrit, y compris aux enfants ayant des besoins alimentaires particuliers. C'est pourquoi Scolarest-Compass envoie, avant le début de chaque année scolaire, un formulaire d'allergie à tous les élèves inscrits à la cantine, afin de permettre au plus grand nombre d'entre eux de bénéficier d'un repas chaud et équilibré. Scolarest-Compass a continué à servir de la soupe plus tôt dans la journée, à 10h, aux classes de maternelles. Ce service a été lancé à la suggestion de certains enseignants qui expliquaient que leurs élèves ne mangeaient pas tout leur repas lorsque la soupe faisait partie du service de midi. L'initiative est appréciée et a permis aux élèves d'avoir plus de temps pour manger leur repas.

Gaspillage alimentaire

Dans sa volonté de lutter contre le gaspillage alimentaire, tous les deux mois, l'équipe de la cantine pèse les restes et sensibilise au gaspillage alimentaire. Pour remédier à ce problème, elle a réduit les portions tout en encourageant les enfants à se resservir s'ils en ont envie. Cette initiative a permis de réduire le gaspillage alimentaire.

Cette année, chaque classe de P3 à P5 élaborera le menu d'un repas qui sera servi à la cantine pendant l'année scolaire. Les enfants auront ainsi l'occasion d'exprimer leurs souhaits et leurs attentes et de comprendre l'importance d'une alimentation équilibrée.

Label 'Good Food'

Scolarest-Compass à l'école d'Evere a reçu le label Good Food - Fourchette 1 de Bruxelles Environnement. Ce label est destiné aux cantines de la région bruxelloise et comporte trois niveaux,

symbolisés par 1 fourchette, 2 fourchettes ou 3 fourchettes (à l'instar d'un classement par étoiles). Il récompense les efforts faits en matière d'alimentation saine et promeut une nourriture savoureuse et variée. Le système de labellisation sensibilise à l'impact et au rôle que joue l'alimentation dans un mode de vie durable. En novembre 2023, le responsable de la cantine d'Evere a déposé la candidature pour la fourchette 2.

Chaque année au mois de mars, en collaboration avec l'infirmière scolaire, la responsable de la cantine d'Evere organise des ateliers pour les élèves de P1 et P3 sur différents thèmes. Pour les élèves de P1, le thème de l'atelier est la découverte des légumes oubliés et l'importance de leur teneur en vitamines pour leur santé et leur transit alimentaire.

L'atelier pour les élèves de P3 porte sur la distinction entre les bons et les mauvais sucres et sur l'impact du sucre sur nos dents.

3. Projet Informatique (IT)

Membres du Conseil d'administration

- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe) –
Coordinatrice du groupe de travail jusqu'au 1
septembre 2023
- Christian VISANI (IT Evere)
- David ZELINGER (DE Woluwe)
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE – Directrice de
l'APEEE
- Julien DANAN – Chef du projet
informatique
- Jan SVARC – Chargé IT
- Hong Ha NGUYEN
- Clémence EUGENE

Le 30 octobre 2020, l'APEEE a été informée par l'unité de sécurité informatique de la Commission européenne que l'APEEE avait fait l'objet d'une cyber-attaque et que des informations personnelles avaient été volées. L'APEEE a immédiatement pris des mesures pour sauvegarder les systèmes, informer le régulateur belge des données (une obligation légale en cas de violation des données) et lancer un audit complet de l'environnement informatique de l'APEEE par des consultants externes.

L'audit a permis d'identifier plusieurs composants de logiciels anciens qui n'étaient plus compatibles avec les normes de sécurité modernes, ainsi que des vulnérabilités dans les logiciels personnalisés. Des mesures ont été immédiatement prises pour protéger les systèmes et appliquer des correctifs dans la mesure du possible, mais la conclusion inévitable était que le système était obsolète et en fin de vie. Sans une mise à niveau importante, le système resterait vulnérable et difficile à maintenir.

Le système informatique est essentiel au fonctionnement de l'APEEE et à la fourniture de ses services. Une fois pleinement opérationnel, il fera tout, de la comptabilité à la commande de nourriture pour la cantine, en passant par le suivi en temps réel de tous les élèves utilisant le transport en bus de l'APEEE, la cantine et les activités périscolaires, et bien d'autres choses encore. Il contient des informations RGPD sur les parents et les élèves, qui doivent être conservées en toute sécurité. Le système a été développé pendant de nombreuses années par différents Conseils d'administration de l'APEEE, sous la forme d'un mélange de développements internes, de progiciels externes et de logiciels personnalisés élaborés pour l'APEEE par différents prestataires de services.

Il a donc été décidé de migrer le système informatique de l'APEEE vers une solution logicielle d'entreprise. Un appel d'offres a été lancé (Microsoft, Oracle Netsuit, Odoo, Salesforce et NSI) et [Salesforce](#) a été sélectionné.

En résolvant les risques liés à la protection des données, l'APEEE a également saisi l'opportunité d'avancer dans sa transformation numérique en ayant à sa disposition une infrastructure technologique de pointe. Cela a permis à l'APEEE de commencer son voyage à moyen terme vers un système plus orienté vers l'utilisateur dans le but de réduire les coûts opérationnels tout en améliorant l'efficacité et la productivité de ses processus et le niveau de qualité des services fournis. Ce voyage a déjà commencé avec l'introduction de nouveaux projets et l'amélioration du système déjà identifiée pour l'avenir.

Etat des lieux

Salesforce est le premier fournisseur de CRM au monde, avec plus de 150.000 entreprises utilisatrices (c'est-à-dire des entreprises qui utilisent leurs logiciels et services quotidiennement). Une solution CRM (CRM est l'abréviation de Customer Relationship Management) permet de concentrer les activités de l'APEEE sur les familles, car elle prend en charge les méta-fonctionnalités - c'est-à-dire les fonctions et les fonctionnalités qui soutiennent et sous-tendent les activités et l'objectif de l'association. Le CRM collecte, organise et gère toutes les données relatives aux familles afin que

L'APEEE puisse suivre les interactions avec les parents, rationaliser les communications, améliorer l'expérience des utilisateurs et automatiser la gestion des données.

Au cours des deux dernières années, l'APEEE a travaillé sur la nouvelle infrastructure et sa mise en œuvre. Le projet a été divisé en huit cycles différents - un pour chaque service (transport, activités périscolaires et cantine) plus les besoins supplémentaires.

Les huit cycles ont été finalisés en juin 2023, mais le processus a été plus complexe que prévu. Différents problèmes sont apparus au cours du processus et ont dû être résolus avant le début de l'année scolaire.

Chronologie

Pendant les vacances de Pâques, le nouveau portail sécurisé a été lancé en même temps que le nouveau site web de l'APEEE. Les parents ont été invités à s'inscrire sur le nouveau portail et à vérifier leurs données, les inscriptions ont été effectuées jusqu'en juin 2023.

En juin 2023, l'APEEE a lancé les inscriptions aux services pour l'année scolaire 2023-2024.

Pendant les vacances d'été, le personnel de l'APEEE a travaillé dur pour faire fonctionner tous les services dans le nouveau système CRM.

Prochaines étapes

Le lancement d'un nouveau "ticket" pour le système de financement. Jusqu'à présent, la facturation se faisait via Exact Online, le logiciel de comptabilité. La base de données de Salesforce devrait être connectée au logiciel Exact Online et automatiser le processus de facturation grâce à Salesforce.

Le budget supplémentaire de 91 000 € pour le système de financement a été approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 24 octobre.

Sprint 1	Configuration initiale de Salesforce Configuration de l'architecture des données Gestion des ménages Migration des données Rapports de base et tableau de bord	De juin 2021 jusqu'en novembre 2022
Sprint 2	Activités périscolaires Migration des données Rapports et tableaux de bord Mise en place du portail des parents	
Sprint 3	Services de transport Migration des données Rapports et tableaux de bord Conception technique du portail des parents	
Sprint 4	Services de cantine Migration des données Rapports et tableaux de bord Conception visuelle du portail des parents	
Sprint 5	Mise en place du portail des parents	
Sprint 6	Enregistrements des importations	
Sprint 7	Optimisation I Tous les services	De décembre 2022 jusqu'en mars 2023
Sprint 8	Optimisation II Mise à jour hebdomadaire de la production avec la configuration test Tous les services	

4. Enjeux pédagogiques

A. Cycles Maternel & Primaire - CEP&M

Membres du Conseil d'administration

- Maija KNUTTI (FI Woluwe) – Co-coordinatrice du groupe de travail
- Nicolas LACROIX (FR Evere) – Co-coordonateur du groupe de travail
- Ulrike STOROST (DE Evere)
- Ursula HÖNICH (DE Evere) – Suppléante
- Alexander CORNFORD (EN Evere)
- Andrew Janis FOLKMANIS (EN Woluwe) – Suppléant
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Nicolas LACROIX (FR Evere)
- Monika BARABASZ LOPEZ (FR Evere) – Suppléante jusqu'au 14 septembre 2023
- Christian VISANI (IT Evere)
- Eleonora APPONI BATTINI (IT Woluwe) – Suppléante
- Elita PETRAITIENĖ (LT Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe) – Suppléant
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe) – Suppléante
- Vincent CATOT (SV Woluwe)
- Johanna SCHULYOK (SV Woluwe) Suppléante jusqu'au 14 septembre 2023

Le Conseil d'éducation pour le primaire et le maternel (CEP&M) est composé des directeurs adjoints pour le primaire et le maternel et de leurs assistants des deux sites (Woluwe et Evere), des représentants élus du personnel enseignant et de l'APEEE. Les sites de Woluwe et d'Evere ont des réunions communes du CEP&M, les informations de gestion étant réparties en fonction des intérêts communs et spécifiques. Les comptes-rendus des réunions sont rédigés par l'école et, après approbation par tous les participants, diffusés à l'ensemble de la communauté scolaire via une pièce jointe aux courriels de communication hebdomadaires de la directrice de l'école.

Le rôle du CEP&M est d'inclure le feedback de toutes les parties prenantes et de travailler en dialogue en vue d'un bon environnement scolaire. Le groupe de travail CEP&M de l'APEEE est composé de représentants de toutes les sections linguistiques de l'EEB2 qui sont représentées au Conseil d'administration de l'APEEE. Ils recueillent les questions et les préoccupations de leurs sections respectives par l'intermédiaire du réseau des représentants de classe. Le groupe de travail discute de ces préoccupations et décide quelles sont celles qui doivent être formellement soulevées lors des réunions du CEP&M avec la direction de l'école et les représentants du personnel enseignant.

Les sujets d'actualité pour l'année 2023 étaient le déménagement temporaire des classes P1/P2 du site de Woluwe à Evere à partir du début de l'année scolaire 2023/24 jusqu'aux vacances d'automne et les travaux de construction sur le site de Woluwe. Un autre sujet important était le nouvel horaire du vendredi pour les élèves des classes maternelles/P1/P2. A partir de la rentrée 2023/24, les vendredis suivront les mêmes horaires que les mercredis. La raison de cette mise à jour est l'harmonisation des horaires avec les autres Ecoles européennes de Bruxelles et la répartition efficace du temps d'enseignement. Le groupe de travail CEP&M a veillé à ce que les changements se fassent en douceur pour toutes les parties prenantes et à ce que l'information soit partagée avec les parents.

Les priorités du groupe de travail CEP&M de l'APEEE concernaient, entre autres, l'amélioration de l'interaction entre l'école et les parents et la création de plus de possibilités pour les parents de visiter

les sites scolaires. Le groupe de travail visait également à améliorer la coopération entre les sites de Woluwe et d'Evere ainsi qu'entre les cycles primaire et secondaire. Le groupe de travail souhaitait souligner l'importance de l'éducation à la durabilité, l'utilisation appropriée des outils numériques et les aspects pratiques des évaluations formatives. Parallèlement aux questions éducatives, le groupe de travail s'est efforcé d'aborder les questions relatives au bien-être et à la lutte contre le harcèlement dans les discussions.

Les réunions du CEP&M se sont tenues en mars, juin, octobre et décembre 2023. L'ordre du jour couvrait principalement des questions pédagogiques et des aspects du bien-être des enfants à l'école, parfois aussi l'impact des contraintes infrastructurelles sur la vie scolaire. Outre les mises à jour régulières de la direction sur les initiatives et les événements pédagogiques, les sujets de discussion étaient notamment les suivants:

- Déplacement temporaire des classes P1/P2 de Woluwe à Evere et travaux de construction à Woluwe ;
- Visites des parents sur le site de l'école et participation aux événements et célébrations ;
- Portfolio numérique ;
- Différenciation de l'enseignement, utilisation de smartphones et de montres connectées (smartwatches) ;
- Nouvelle politique en matière de devoirs ;
- Fonctionnalités, sécurité et surveillance dans les cours d'école pendant les pauses ;
- Classes fusionnées ;
- Politiques en matière de bien-être ;
- Planification et aspects pratiques des voyages scolaires.

B. Cycle du secondaire – CEES

Membres du Conseil d'administration

- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail
- David ZELINGER (DE Woluwe)
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Monika BARABASZ LOPES (FR Evere) – jusqu'au 14 septembre 2023
- Nicolas LACROIX (FR Evere) – Suppléant
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Francesca TUDINI (IT Woluwe) – Suppléante
- Elita PETRAITIENĖ (LT Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe) – Suppléante
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe)
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe) – Suppléante
- Peter EDLIND (SV Woluwe)
- Vincent CATOT (SV Woluwe) – Suppléant

Le CEES est le principal forum des parties prenantes pour discuter des questions émergentes dans le cycle secondaire, y compris l'organisation de la vie scolaire, les questions pédagogiques et de bien-être.

Les réunions du CEES sont présidées par la directrice adjointe de l'enseignement secondaire (Mme Verwilghen), secondée par l'assistante de la directrice adjointe (Mme Meeus). Les enseignants, les élèves et les parents sont représentés par quatre membres chacun. Occasionnellement, d'autres membres du personnel sont invités à fournir des informations sur des sujets spécifiques. Les discussions au sein du CEES alimentent le Conseil consultatif de l'école (CCS) et le Conseil d'administration (CA). Les comptes-rendus des réunions sont rédigés par l'école et, après approbation par tous les participants, diffusés à l'ensemble de la communauté scolaire via une pièce jointe aux courriels de communication hebdomadaire de la directrice de l'école.

Le groupe Enseignement secondaire du Conseil d'administration de l'APEEE - dans lequel toutes les sections linguistiques sont représentées - prépare la position des parents pour les réunions du CEES. Le groupe se réunit avant chaque réunion du CEES pour discuter des informations recueillies par les représentants des sections et pour convenir des points à soulever par l'APEEE lors de la réunion du CEES. Les représentants des sections de parents collectent et transmettent régulièrement les informations des représentants de classe de leur section au groupe sur l'enseignement secondaire. L'APEEE est généralement représentée aux réunions du CEES par le vice-président pour les affaires pédagogiques, le coordinateur du CEES et deux autres membres du conseil d'administration à tour de rôle.

En 2023, cinq réunions ont eu lieu les 17 janvier, 13 mars, 25 mai, 19 octobre et 7 novembre.

Au cours de l'année, des questions importantes ont été soulevées par l'APEEE lors des réunions du CEES : surpopulation, bien-être des élèves, organisation des voyages scolaires, dotation en personnel, absences et remplacements des enseignants, organisation des tests B et des examens. Un résumé des principales questions est présenté ci-dessous.

Surpopulation

La surpopulation croissante de notre cycle secondaire reste la question la plus préoccupante et a été discutée lors de toutes les réunions du CEES. De nombreux exemples de l'impact sévère de la

surpopulation sur l'éducation des élèves du secondaire et sur leur bien-être ont été fournis : manque de salles de classe pour les cours normaux et les cours de soutien ; couloirs encombrés et nombre insuffisant de toilettes, ce qui entraîne des arrivées tardives en classe ; manque d'espace pour les examens ; réorganisation des préaux, etc. La surpopulation a un impact préjudiciable sur le bien-être des élèves et des enseignants, la sécurité et la sûreté et, enfin et surtout, sur la capacité à dispenser le programme scolaire. La direction de l'école et l'association des parents d'élèves s'inquiètent de la dégradation des conditions de scolarisation de nos enfants et de leurs éducateurs.

Bien-être

Le bien-être des élèves a été abordé lors de toutes les réunions du CEES. De nouvelles politiques ont été introduites/mises à jour par la direction de l'école. Avant leur publication, les représentants de l'APEEE ont été invités à apporter leur contribution, qui a été prise en compte.

- Politique en matière de devoirs (mars 2023) ;
- Politique en matière de drogues dans le secondaire (mise à jour en juin 2023) – *“Conférence sur la prévention de la consommation de drogues organisée le 25 avril par l'Association des parents d'élèves”* ;
- Politique en matière de smartphones dans le secondaire (mise à jour en juin 2023) – *“Conférence sur les médias sociaux organisée par l'école le 24 avril”* ;
- Politique FLAG - Politique contre les comportements sexuellement transgressifs (septembre 2023) ;
- Politique de protection de l'enfance (prévue pour l'année prochaine).

L'APEEE est invitée et assiste aux réunions du Conseil consultatif du bien-être (WAB), un groupe de travail du CEES dans lequel les projets de politiques sont discutés avec la direction de l'école, les conseillers pédagogiques, les enseignants, les étudiants et les parents.

Pour l'année prochaine, l'APEEE travaillera en étroite collaboration avec la direction de l'école sur l'organisation de conférences sur les politiques en matière de smartphones.

Organisation de voyages scolaires

Des voyages scolaires sont organisés pour toutes les classes du secondaire, y compris des voyages obligatoires pour les élèves de S2 et S6. L'organisation des voyages obligatoires a été discutée lors de plusieurs réunions du CEES, en particulier les coûts du voyage et les arrangements de voyage (en bus en raison d'une interdiction temporaire de vol). L'APEEE a demandé à la direction de l'école d'améliorer la communication avec les parents.

Le personnel éducatif

Il est de plus en plus difficile de trouver des enseignants pour certaines sections, en particulier la section allemande (DE), et pour des matières telles que les mathématiques, la chimie et la physique. Certains États membres ne peuvent plus trouver d'enseignants pour les détachements. Trouver des enseignants qualifiés à recruter localement devient un problème. Les représentants de l'APEEE ont suivi de près cette tendance inquiétante, y compris lors des réunions du CEES.

Absences et remplacements des enseignants

Les absences des enseignants ont été discutées lors des réunions de mai et d'octobre. Certaines sections sont confrontées à d'importantes absences chroniques d'enseignants, comme la section allemande (DE), pour laquelle l'État membre n'envoie plus d'enseignants aux écoles européennes. D'autres sections souffrent d'une pénurie d'enseignants et la direction de l'école éprouve des difficultés à trouver des ressources pédagogiques au niveau local.

Organisation des tests-B et des examens

Une nouvelle organisation des tests-B a été proposée par le secrétaire général des écoles européennes pour l'année scolaire 2023-2024 (seulement 2 tests-B au lieu de 4 tests-B par an). Les questions de chimie pré-Bac soulevées en janvier (questions dans les sections IT et FR) ont été discutées. Les résultats des S4, S5, S6 et du BAC ont été présentés par la direction de l'école lors de la réunion d'octobre (résultats moyens par section).

D'autres points ont également été soulevés ou présentés, tels que:

- Résultats S1, S2 et S3 par sujets ;
- Résultats PISA (présentés aux parents par la direction de l'école le 5 juin) ;
- Demande d'affichage des notes dans SMS My School (à partir de septembre 2023) ;
- **Statistiques sur les lettres répétitives ;**
- Visite guidée de l'école ;
- Statistiques sur les compétences de vie.

Soutien pour le BAC

Chaque année, InterParents suit de près l'organisation des examens du Baccalauréat (BAC) et discute des remarques des parents du S7 sur différents sujets pendant les examens. Un groupe de soutien spécifique au BAC est composé d'experts bénévoles et de membres de l'APEEE, dont deux membres du BEE2. Le groupe a aidé les parents et les élèves à obtenir des éclaircissements, a recueilli des plaintes et les a portées à l'attention des représentants d'InterParents. Ces derniers ont à leur tour tenu des réunions régulières avec le chef de l'unité BAC et se sont engagés dans des discussions approfondies avec les parties prenantes concernées.

Lors de la session 2023 du baccalauréat européen, 271 élèves de l'EEB2 se sont présentés à l'examen, constituant une partie des 2652 candidats de 13 écoles européennes et 12 écoles accréditées. Le taux de réussite global était de 99,63%.

Les principales questions soulevées pour le BAC 2023 sont les suivantes :

- Absence de traductions harmonisées entre les épreuves d'examen ;
- Divergence par rapport au programme d'études ;
- Niveaux de difficulté inattendus et enseignement inapproprié des matières ;
- Préoccupations concernant des conditions locales ayant un impact systémique (absence d'enseignants) qui ont entravé le bon déroulement de la préparation et/ou de l'examen, y compris pour les élèves bénéficiant d'arrangements particuliers.

Pour l'ensemble des écoles, 165 plaintes (tickets) ont été reçues, le plus grand nombre concernant Math5 (56), suivi par Math3 (35) et Economie (29). Chaque année, l'unité BAC décide d'accepter ou non les changements dans la notation. Le rapport annuel 2023 du BAC sera publié au début de l'année 2024 sur le site web [de l'Office du Secrétaire Général des écoles européennes \(eursc.eu\)](https://eursc.eu).

5. Groupes de travail additionnels

A. Groupe de travail sur le budget

Membres du Conseil d'administration

- Albert RÄDLER (DE Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe) – jusqu'au 23 octobre 2023
- Andra GRGIC (NL Woluwe)
- Monika BARABASZ LOPES (FR Evere) – jusqu'au 14 septembre 2023
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Francesca TUDINI (IT Woluwe)
- Wolfgang MÜNCH (NL Woluwe) – jusqu'au 14 septembre 2023
- Peter EDLIND (SV Woluwe) – jusqu'au 14 septembre 2023
- Monika SZULYOVSKY (DE Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE – Directrice de l'APEEE
- Erwin VAN DIJCK – Manager Finance & Administration
- Julien DANAN – Manager Finance & Administration
- Agnieszka JEAN VILLANUEVA – Manager des Activités Périscolaires
- Hong Ha NGUYEN – Manager du service Transport
- Paul ORLOVSKI – Manager du service Cantine Woluwe

L'année dernière, le groupe de travail sur le budget s'est réuni régulièrement pour discuter (entre autres) des sujets suivants :

- Clôture des comptes financiers 2021-2022 et établissement du budget pour l'année scolaire 2022-2023 (réunions du 6 octobre, 20 octobre, 5 décembre 2022) ;
- Les comptes financiers des services (activités périscolaires, transport et cantine) pour le 1er trimestre 2022-2023 (réunion du 15 mars 2023) et le deuxième trimestre (réunion du 2 mai et du 22 mai 2023) ;
- Examiner les versions ultérieures du budget et de l'évolution de la tarification pour l'année scolaire 2023-2024 (21 juin, 3 octobre et 16 octobre 2023) ;
- Établissement des comptes financiers 2022-2023 (21 juin, 3 octobre et 16 octobre 2023) ;
- Préparation de la décision du Conseil d'administration concernant l'anticipation de l'indexation des services de transport (15 mars 2023) ;
- Demandes de financement auprès du Fonds social ;
- Préparation des décisions du Conseil d'administration sur les projets informatiques importants (20 octobre 2023).

Rapport financier 2022 – 2023

Résultat général

Le budget 2022-2023, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2023, prévoyait un résultat positif de 183 392,81 €. Le résultat final de l'exercice 2022-2023 s'élève à 392 936,22€.

Le résultat positif provient en grande partie du service de cantine (279 061,01 €), du transport (102 647,73 €), et des affaires générales (12 085,59 €). Les activités périscolaires ont enregistré cette année un léger déficit de -11 231,62 €.

Le résultat positif du service de cantine résulte d'un revenu plus élevé que prévu, étant donné que l'école n'a pas eu besoin d'utiliser l'espace cantine pour les examens de juin. L'école n'a utilisé l'espace cantine que pour les examens de décembre. Les recettes ont donc été plus élevées que prévu.

Le résultat positif du service de transport est dû à un nombre d'inscriptions au transport plus élevé que prévu et à des coûts inférieurs concernant le personnel de surveillance des bus.

Le léger déficit des activités périscolaires est en partie dû au fait que les parents ont pu se désinscrire à tout moment de l'année scolaire et recevoir une note de crédit pour la période non utilisée du trimestre. Auparavant, les parents étaient facturés pour l'ensemble de l'année scolaire et ne recevaient pas de remboursement lorsqu'ils se désinscrivaient. En raison du changement de plateforme informatique et en attendant l'introduction du nouveau système, les parents pouvaient se désinscrire et recevoir une note de crédit. Une fois le nouveau système de facturation mis en place, les parents seront facturés par trimestre et auront la possibilité d'annuler une activité avec l'option d'en changer pour une autre. Cependant, il ne sera plus possible de recevoir une note de crédit pour le reste du trimestre non utilisé au cas où ils n'auraient pas choisi une autre activité.

Fonds Social

En 2022-2023, un total de 4 770,69 € a été dépensé sur le Fonds social. Le plus important a été la contribution au modèle de Conseil européen MEC (1 400,00 €) et au projet Opera InCanto (1 010,00 €). D'autres projets financés par le Fonds Social ont été la Journée des enseignants, l'aide à l'Ukraine, la contribution au symposium scientifique et des interventions individuelles.

Niveau des réserves

Le niveau des réserves de l'APEEE a augmenté de près de 200 000 € et s'élevait à la fin de 2022-2023 à 1 830 170,96 €. Le montant estimé du passif au cas où l'APEEE devrait être liquidée est de 2 308 961,69€. Le Conseil d'administration proposera à l'AGA de voter sur l'affectation du résultat 2022-2023 de 392 936,22 € aux réserves afin de mieux faire correspondre les réserves avec le montant du passif. Stricto sensu, il n'y a pas d'obligation légale de constituer des réserves légales, mais il existe une politique prescrivant d'agir avec une diligence raisonnable, donc de constituer des réserves en cas de crise imprévue. En cas de crise, l'APEEE pourrait être tenue responsable de ne pas avoir agi avec la diligence requise.

Projet de budget 2022 – 2023

Principes généraux

Le projet de budget 2023-2024, qui sera soumis au vote de l'AGA, a été approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 24 octobre 2023. Le projet de budget 2023-2024 est basé sur:

- Les chiffres connus de septembre et octobre 2023 concernant les inscriptions aux services de l'APEEE ;
 - Transport : 2 936 abonnements en 2023-2024 vs. 2 867 en 2022-2023 ;
 - Cantine Woluwe : 2 262 étudiants inscrits en 2023-2024 contre 2 359 en 2022-2023 ;
 - Cantine Evere : 604 étudiants inscrits en 2023-2024 contre 472 étudiants en 2022-2023 ;
 - Activités périscolaires : en 2023-2024, il y a 3 550 abonnements et 357 classes contre 3 319 abonnements et 363 classes en 2022-2023.
- L'impact des tendances générales : inflation, augmentation des prix du carburant et des denrées alimentaires, indexation des salaires selon la loi belge du personnel engagé par l'APEEE et du personnel fourni par des prestataires de services externes (personnel propre de l'APEEE, personnel de la cantine, surveillants de bus, moniteurs d'activités périscolaires, etc) ;
- Investissements prévus pour améliorer l'environnement informatique (projet Salesforce, nouvelle Espace privé).

Tarification des services fournis par l'APEEE

Le 28 juin 2023, l'APEEE a communiqué aux parents une fourchette d'augmentations à prévoir pour la tarification des services en 2023-2024, à savoir :

- Service de cantine Woluwe : prévoir une augmentation des prix entre 5% et 7% ;

- Service de transport scolaire Woluwe & Evere : prévoir une augmentation de prix entre 13% et 16% ;
- Activités périscolaires Woluwe & Evere : prévoir une augmentation des prix entre 3 et 6%.

L'augmentation finale des prix des services de l'APEEE pour l'année scolaire 2023-2024 a été approuvée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 24 octobre 2023 et a été communiquée aux parents le 8 novembre 2023. Les prix ont évolué comme suit:

- Activités périscolaires : augmentation de 6% ;
- Services de cantine Woluwe : 0% ;
- Services de cantine à Evere : augmentation de 6,90 à 6,95 € par repas ;
- Service de transport scolaire : augmentation de 17,37 %. Cependant, il y avait déjà eu une augmentation anticipée au 2nd semestre. Il est proposé de fixer le prix à 2 231,55€.

Principales augmentations de coûts par service

Activités Périscolaires

- Les frais de personnel sont plus élevés en raison de l'embauche de 8 membres supplémentaires du personnel opérationnel à la suite du déménagement temporaire à Evere des classes P1 et P2 et du nouvel horaire du vendredi après-midi. Suite à la modification de l'horaire (demi-journée le vendredi), les heures sont plus longues - les surveillants commencent à travailler à 12h00 au lieu de 15h00 le vendredi ;
- Moins d'inscriptions pour les élèves P1 et P2 en raison du déménagement temporaire à Evere. Il reste à voir si les inscriptions augmenteront à nouveau avec le retour prévu à Woluwe ;
- Le nombre total d'activités disponibles est resté le même que l'année dernière, mais le pourcentage global d'occupation des activités de groupe a légèrement diminué. Cela signifie qu'il y a moins d'enfants inscrits par activité de groupe.

Transport

- Le projet d'ajouter des surveillants supplémentaires dans les bus du 2e départ l'après-midi pour des raisons de sécurité et des classes de rattrapage primaire (s'il y a des places disponibles) ;
- Des navettes et des bus supplémentaires ont été nécessaires pendant le déménagement temporaire à Evere ;
- 70 inscriptions de plus que prévu et 2 bus supplémentaires pour permettre des trajets plus courts ;
- 2 bus supplémentaires ont été demandés pour Evere en raison des plaintes des parents concernant l'horaire.

Cantine

- Les frais de personnel sont légèrement inférieurs en raison de la prise en charge des frais de personnel pour les absences pour cause de maladie ;
- Le retour anticipé des élèves P1 et P2 à Woluwe génère davantage de revenus ;
- Compte tenu de l'excédent de cette année et après avoir évalué l'augmentation modérée des prix au cours des derniers mois, le Conseil d'administration a décidé de maintenir les prix au niveau de l'année dernière.

B. Groupe de travail sur le bien-être

Membres du Conseil d'administration

- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Elita PETRAITIENĖ (LT Woluwe)
- Alberto TOSO (DE Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)

Le bien-être et les problèmes de santé mentale sont des défis sociétaux extrêmement importants, et encore plus dans notre école en raison de la surpopulation et des problèmes de communication qui peuvent survenir en raison de la diversité culturelle. L'ensemble de la communauté scolaire a un rôle à jouer en matière de bien-être et de prévention des problèmes de santé mentale. Il est scientifiquement prouvé que lorsque les parents s'impliquent dans les activités scolaires de leurs enfants, ces derniers ont tendance à obtenir de meilleures notes, à adopter des comportements plus sains et à avoir de meilleures aptitudes sociales.

En 2023, un groupe de travail dédié au bien-être a été créé. Ce groupe a des liens avec d'autres groupes de travail et a apporté sa contribution au CEP&M, au WAB et au groupe sur la santé et la sécurité.

En 2023, des inquiétudes ont été exprimées au sujet d'une pratique non écrite consistant à refuser l'accès à tous les services de l'APEEE en cas de factures impayées pour l'un d'entre eux. Selon cette pratique, plusieurs rappels sont envoyés aux familles concernées, des plans de paiement peuvent être proposés et, si le parent refuse toujours de payer, l'accès aux services de l'APEEE peut être refusé à partir d'une certaine date.

Afin de remédier à l'impact potentiel sur les enfants et d'éviter qu'ils ne soient utilisés comme moyen de recouvrement, le Conseil d'administration a décidé de travailler sur une autre politique qui évite les impacts négatifs sur les enfants tout en garantissant la viabilité financière des services de l'APEEE. Ces sujets ont été soulevés dans les forums appropriés, dans lesquels des représentants de l'école sont présents (CEP&M et Conseil de santé et de sécurité).

Le groupe de travail a également fourni des conseils sur des questions de soutien éducatif à des parents de manière individuelle, à leur demande. Une attention particulière a été accordée aux données personnelles des familles. Les membres du Conseil d'administration ont reçu des instructions sur la manière de traiter les informations relatives aux familles bénéficiant d'un soutien éducatif.

En outre, le groupe a réfléchi à la manière dont l'APEEE, en tant que prestataire de services, pourrait disposer de procédures plus claires pour traiter les suggestions, les plaintes et les litiges des parents et s'efforcer de faire passer les besoins de la famille en premier.

En 2024, le groupe de travail continuera à promouvoir la compréhension des handicaps invisibles, à éviter la discrimination et à rédiger une politique de réclamation pour les services de l'APEEE en collaboration avec le groupe de travail sur les statuts. Suite à la réunion du Conseil consultatif sur le bien-être (WAB) d'octobre 2024, le groupe aidera également l'école à rédiger une politique relative à l'utilisation ou la non-utilisation des téléphones portables pour les S1, S2 et S3.

C. Groupe de travail sur la communication, les activités de bienvenue et le renforcement de la communauté scolaire

Membres du Conseil d'administration

- Johanna SCHULYOK (SV Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail jusqu'au 14 septembre 2023
- Monika SZULYOVSKY (DE Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail à partir du 14 septembre 2023
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Vincent CATOT (SV Woluwe)
- Alexander CORNFORD (EN Evere)
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe)
- Ursula HÖNICH (DE Evere)
- Elita PETRAITIENĖ (LT Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE – Directrice de l'APEEE
- Clémence EUGENE – Chargée de communications

En 2023, le groupe de travail Communication a continué à travailler avec les groupes de travail Activités de bienvenue et renforcement de la communauté scolaire sous son égide.

L'un des principaux objectifs du groupe de travail est d'assurer une communication continue et ouverte entre l'APEEE et la communauté des parents. Ce flux de communication est bidirectionnel, car il est essentiel à ce type d'organisation - les parents ne doivent pas seulement être informés des activités de l'APEEE, mais doivent également jouer un rôle actif, et doivent donc disposer des outils nécessaires pour faire part de leurs opinions, de leurs commentaires et de leurs demandes.

L'e-mail reste le moyen de communication le plus utilisé par l'APEEE, avec des messages envoyés à tous les parents ou, selon le cas, à certains groupes spécifiques.

La newsletter de l'APEEE est publiée une fois par mois au cours de l'année scolaire, et vise à donner un large aperçu de la vie scolaire, allant de questions générales telles que les conditions des enseignants recrutés localement ou la surpopulation à des informations pratiques concernant les services de l'APEEE, les bus électriques, la mise en œuvre du nouveau portail sécurisé, mais aussi le soutien aux initiatives des élèves, telles que les mini-entreprises S6, les choix universitaires, les projets scolaires, ainsi que les ateliers organisés par l'APEEE. Toutes les newsletters publiées en 2023 peuvent être consultées [WoluInfo](#).

L'APEEE gère également la page Facebook et le site web. Le site web reste une source importante d'informations sur les services et les activités de l'association. L'APEEE invite les parents à le visiter régulièrement pour y trouver des informations quotidiennes.

Au printemps, l'APEEE a lancé deux enquêtes. La première enquête portait sur le déménagement temporaire des classes P1 et P2 de Woluwe à Evere et visait à obtenir des commentaires sur les options de transport souhaitées pendant cette période. La seconde enquête visait à déterminer les activités périscolaires souhaitées pour les vendredis après-midi, en tenant compte du nouvel horaire du vendredi après-midi pour tous les élèves des classes maternelles, P1 et P2 à partir de l'année scolaire 2023-2024.

En 2023, avec la coopération et le soutien de la direction de l'école, l'APEEE a repris avec succès les événements sur site.

En avril 2023, deux séminaires ont été organisés. Ces séminaires visaient à guider les parents, les enseignants et les équipes éducatives dans les complexités des stratégies de prévention de la drogue et de l'utilisation responsable des réseaux sociaux. Ces événements ont fourni des outils essentiels pour offrir un environnement favorable aux enfants en pleine croissance.

Le premier jour de l'année scolaire 2023-2024, l'APEEE a organisé un café de bienvenue pour les nouveaux parents sur le site de Woluwe. L'objectif de cet événement était de présenter l'organisation de l'APEEE elle-même et de répondre à toutes les questions que les participants pourraient avoir.

Tout au long de l'année, l'APEEE a également organisé des rencontres en ligne pour les représentants de classe afin de permettre des questions et des échanges d'idées/de réflexions, comme les réunions intersectionnelles pour les cycles maternel et primaire en juin 2023.

En janvier 2023, à l'initiative d'un groupe de parents, l'APEEE a été très heureuse de collaborer avec ADHD, ASC & LD Belgium et Dyspraxie.lu pour organiser un atelier dédié à la façon dont les tablettes aident à réduire les obstacles à l'apprentissage pour les élèves DYS. Cet atelier a mis en évidence le potentiel de la technologie pour transformer l'expérience d'apprentissage des élèves DYS. L'événement a servi de forum pour les parents, les éducateurs et les élèves afin de collaborer et d'échanger des idées, de l'expertise et des expériences pour améliorer leur éducation.

En 2023, la Footfest a enfin repris à l'EEB2. L'APEEE a été impliquée dans la sélection des projets caritatifs qui recevraient les bénéfices de l'événement. Les membres du Community Building ont activement contribué à l'organisation de la tombola de la Footfest, en achetant les prix, en participant au tirage au sort des gagnants et en distribuant les prix tout au long de la journée.

L'APEEE a poursuivi sa coopération avec l'école dans le cadre du programme de mobilité des étudiants en facilitant l'ensemble du processus, en répondant aux questions des familles concernées et en assurant la liaison avec les collègues de l'APEEE dans d'autres écoles européennes.

Lors de la journée des enseignants, l'APEEE a rejoint l'initiative de la direction de l'école et a offert de petites attentions - telles que du thé et des biscuits - aux enseignants des deux sites de l'EEB2 en reconnaissance des efforts dévoués qu'ils déploient dans le cadre de leur travail à l'école. Une partie du budget a été utilisée pour faire un don à une organisation soutenant l'enseignement en Belgique dans le but de réduire les inégalités en matière d'éducation.

En préparation du voyage de ski des P5 en février 2024, un membre du Community Building a organisé une vente d'occasion de vêtements et d'équipements de ski. Cette initiative permet aux parents de limiter les dépenses supplémentaires et de contribuer à une économie plus durable et circulaire.

L'APEEE a régulièrement mis à jour le site web concernant tous les services ainsi que les questions éducatives pour aider les parents à trouver facilement des réponses aux questions pratiques.

D. Groupe de travail sur la Santé, Sûreté & Sécurité

Membres du Conseil d'administration

- Alberto TOSO (DE Woluwe) –
Coordinateur du groupe de travail
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe) à partir du
18 octobre 2023

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE – Directrice de l'APEEE
- Hong Ha NGUYEN – Conseiller en
prévention
- Clémence EUGENE – Suppléante du
conseiller en prévention

Mission de 2023

"La protection de la santé, de la sécurité et de la sûreté est une valeur fondamentale du système des Ecoles européennes. Le groupe de travail de l'APEEE "Santé, sécurité et sûreté (HSS)" supervise les questions liées à la sécurité et à la santé des étudiants pendant les services de l'APEEE à l'école. L'objectif principal est de travailler avec l'école sur les questions de santé, de sécurité et de sûreté. Le groupe travaille également à l'amélioration de la gestion des risques et collabore avec l'école pour atténuer les facteurs de risque communs".

Introduction

Le nom de ce groupe de travail était à l'origine "Safety, Security, Health and Wellbeing" (sûreté, sécurité, santé et bien-être). Compte tenu de l'importance matérielle et du poids de ces quatre sujets, le Conseil d'administration a décidé, en février 2023, de restructurer ses compétences, en conservant la "santé" dans le portefeuille de ce groupe de travail et en créant un groupe de travail ad hoc sur le "bien-être".

Depuis sa création, le groupe de travail "Santé, sûreté et sécurité" s'est réuni en moyenne une fois par mois (sauf en juillet et en août), soit sept fois au total.

A. Programme de travail

Le groupe de travail a établi un nouveau programme de travail et a traité, dans la mesure du possible, les trois thèmes proposés par la coordination 2022.

À ces sujets, le groupe de travail a ajouté d'autres sujets soulevés par les membres du Conseil d'administration de 2023 et par les représentants de classe. Il a également traité des sujets soulevés individuellement par des parents qui ont contacté les membres du groupe de travail par e-mail ou en personne.

B. Méthodes de travail

Pragmatisme et transparence : le groupe de travail a travaillé en tant que comité consultatif du Conseil d'administration de l'APEEE selon les principes de pragmatisme (solutions concrètes à trouver rapidement dans l'intérêt des étudiants et de leurs familles), de subsidiarité et de transparence, en tenant ses réunions en ligne les vendredis à l'heure du déjeuner pendant une heure et en partageant les informations nécessaires entre les membres. Les réunions du groupe de travail ont toujours été ouvertes aux membres du Conseil d'administration qui souhaitaient y participer.

Collégialité dans le traitement des sujets transversaux: dans le traitement des sujets transversaux (par exemple, ceux qui concernent le bien-être et la cantine, comme les allergies et les

exercices d'évacuation, ou la sécurité dans les bus scolaires), le groupe de travail a interagi et/ou invité à ses réunions les coordinateurs des groupes de travail concernés.

Dialogue ouvert avec la direction de l'école pour trouver des solutions rapides et concrètes:

des représentants de la direction ou du personnel de l'école, y compris le directrice de l'école, les deux directrices adjointes du primaire, le directeur adjoint des finances et le conseiller en prévention et sécurité, ainsi que les parties prenantes concernées (managers des services de l'APEEE, etc.), ont été constamment impliqués, invités aux réunions de groupe de travail santé, sûreté & sécurité et aux réunions du groupe lorsque l'ordre du jour concernait leur domaine de responsabilité.

C. État d'avancement des dossiers en suspens issus de la coordination 2022

Renforcement des issues de secours de la cantine: un exercice d'évacuation commun sous la coordination du conseiller en prévention de l'école a été réalisé en mai 2023, les mesures d'application pour canaliser l'évacuation sont en cours.

Adaptation du portail d'entrée pour les cyclistes: travaux en cours au sein du Comité Santé Sécurité de l'école.

"Accord d'immunité" entre l'EE et les États hôtes (BE-LUX-Espagne): en cours de discussion.

D. Etat des points du programme du groupe de travail 2023

1. Allergies et mise en œuvre de la législation belge à l'école : l'école s'est engagée à discuter de la mise en œuvre de la circulaire 4888 à partir de 2014 et à mettre en place des mesures d'adaptation raisonnables pour les enfants souffrant d'allergies. Les allergies étant considérées comme un handicap, l'école doit se conformer aux règles belges en matière de santé et de sécurité.
2. Situation précaire en matière d'hygiène, de sécurité (absence de portes adéquates) et de bon fonctionnement des toilettes de l'école secondaire dès le début de la matinée : L'école a renforcé la fréquence des tournées de l'équipe de nettoyage dans le secondaire depuis mai 2023. Depuis octobre 2023, l'école a demandé à l'équipe de nettoyage de remplir un tableau avec l'heure de chaque intervention de nettoyage. Pour contrer les actes de vandalisme, des équipements plus résistants ont été achetés (comme des distributeurs de papier toilette en métal) en novembre 2023 et seront bientôt installés. Si la sécurité et le nouvel équipement s'avèrent efficaces contre le vandalisme, les portes basculantes existantes seront remplacées par des portes standard.
3. Surpeuplement : évaluation des risques pour la sécurité et la santé (mentale), un groupe de travail dédié au surpeuplement a été mis en place par le Conseil d'administration.
4. Présence d'amiante dans l'ancien site de l'OTAN à démolir. Dossier non discuté.
5. Plans d'urbanisme de Bruxelles pour ce site de l'OTAN et ses environs : discussion en cours " Projet de Plan d'Aménagement Directeur Défense " (PAD) - impact sur le site de l'école Evere.
6. Badge scolaire des parents (sans photo) pour accéder aux locaux de l'école : Le groupe de travail a demandé de fournir aux parents un badge d'école avec leur photo, ce qui a été accepté par l'école.
7. Lieu de travail ergonomique (bureaux, allocation d'espace) pour les étudiants et le personnel de l'APEEE. L'OIB et d'autres institutions, comme le Parlement européen à la demande du groupe de travail HSS, ont contribué en livrant des bureaux plus modernes retirés de leur inventaire.
8. Toilettes extérieures pour les enfants situées sur le parking des bus et utilisées par les enfants sans surveillance.
9. La situation de la circulation devant les sites de Woluwe et d'Evere est chaotique et dangereuse (transport public, piste cyclable, beaucoup de piétons et de voitures dans un espace très restreint). De plus, à Evere, les bus de l'APEEE et les voitures utilisent la même (et jusqu'à présent la seule) voie. Travail en cours.
10. La sécurité du nouveau parking à vélos sur le site de Woluwe (accès mixte avec des voitures, donnant sur une voie publique avec des voitures et des transports publics) une nouvelle voie dédiée aux vélos a été ouverte en septembre 2023.

11. Avant le début des travaux de rénovation du bâtiment primaire et du bâtiment principal, les murs doivent être testés pour détecter la présence d'amiante - le bâtiment fait partie d'un groupe à risque. Il manque des informations sur le bruit et la poussière pour les élèves séjournant à Woluwe pendant les travaux. Le 8 novembre 2023, les travaux de rénovation ont été achevés et les élèves sont revenus à Woluwe, et l'école a confirmé l'absence d'amiante.
12. L'école devrait améliorer son approche de la lutte contre les harcèlements en mettant en œuvre des initiatives proactives telles que des journées de projet et des mesures préventives - bien que les enfants des classes maternelles 1 et 2 puissent être considérés comme trop jeunes, il est crucial de reconnaître que le problème devient de plus en plus important au fur et à mesure qu'ils grandissent. Les harcèlements et la discrimination par les pairs dans le cycle primaire ont été discutés conjointement avec le groupe de travail sur le bien-être.
13. Remplacement des installations électriques à Woluwe : travaux en cours.
14. Les procès pour terrorisme et la future affectation du bâtiment Justitia font l'objet de discussions. La direction de l'école attend de plus amples informations de la part des autorités belges compétentes.
15. Deuxième escalier de secours dans la cantine (Woluwe) : travaux en cours.
16. Discussions sur l'amélioration des soins de santé préventifs au sein de l'école (par l'intermédiaire des infirmières) en se concentrant sur une meilleure information des parents sur la disponibilité de certaines vaccinations pour certains groupes d'âge (par exemple, la vaccination HPV gratuite disponible également pour les garçons) à commencer en décembre.

E. Autres points discutés par le groupe de travail

1. Questions relatives à la cantine : allergies, régimes alimentaires spécifiques, temps réduit pour manger, ascenseur hors service pour les livraisons, bruit excessif à l'intérieur. Le Conseil d'administration de l'APEEE a adopté la proposition du groupe de travail d'effectuer un audit externe et indépendant, axé sur l'évaluation de la mise en œuvre de la politique sur les allergies et de mesurer le niveau de bruit, qui devrait être réalisé en décembre 2023. Le Comité Cantine sera réinstallé par la coordination Cantine pour combler le vide depuis son licenciement en 2017.
2. Extranet des parents : l'informaticien de l'école et le DPO ont accepté la demande du groupe de travail HSS d'ajouter un mot de passe pour se connecter à l'extranet des parents. Les discussions ont débuté en mars 2023 et l'authentification par mot de passe a été mise en œuvre en novembre 2023.
3. Les clôtures à Evere : Après l'évaluation des clôtures à Evere, le groupe de travail HSS a été informé qu'il s'agissait d'une question à traiter avec la Commission européenne. Travail en cours.
4. Premiers secours pendant les activités périscolaires : le personnel de l'école (infirmières) n'est pas disponible après une certaine heure sur le site de l'école, alors que les activités périscolaires de l'APEEE sont toujours en cours. Cela représente un facteur de risque sérieux pour les étudiants qui pourraient avoir besoin de premiers soins immédiats (allergies aux insectes, à la nourriture, accidents, etc). Lors de la réunion du groupe de travail HSS en novembre, le directeur de l'école a accepté de mettre à la disposition de l'APEEE la salle d'infirmerie après les heures de classe, où une infirmière employée par l'APEEE peut assurer un service en dehors des heures d'ouverture de l'école, aux frais de l'APEEE. Un accord pratique doit être discuté plus avant en ce qui concerne l'utilisation du mobilier, de l'équipement et de l'endroit où stocker les fichiers de données personnelles.
5. Sécurité dans les bus de l'APEEE : les itinéraires ont été retirés du site web public de l'APEEE. Des discussions ont été menées en interne entre les parties prenantes concernées afin de renforcer les mesures de sécurité et de faire face à tout risque potentiel.
6. Mesures de sécurité après les attaques terroristes : Une lettre a été adressée au Commissaire Hahn demandant des mesures de sécurité renforcées après les attaques terroristes du 16 octobre à Bruxelles. L'APEEE et l'école discuteront de ces mesures avec la Commission et les responsables de la prévention et de la sécurité, afin de mettre à jour les règles actuelles qui datent d'après les

attaques de 2016. Un équilibre doit être trouvé entre la position des parents qui veulent que l'école permette une participation plus proactive des parents dans la vie de l'école et les parents qui donnent la priorité à la sécurité et à l'accès restreint.

E. Groupe de travail sur la mise à jour des Statuts

Membres du Conseil d'administration

- Pim GESQUIERE (NL Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail
- Francesca TUDINI (IT Woluwe)
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Elita PETRAITIENĖ (LT Woluwe) – jusqu'au 24 2023
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- 4 parents volontaires additionnels

La Belgique a promulgué en février 2019 un nouveau Code des sociétés et des associations qui s'applique depuis le 1er mai 2019 et qui a des conséquences de grande envergure pour tous les types de sociétés et d'associations. Afin de se conformer à la loi, le Conseil d'administration a demandé l'avis juridique de Maître Parsa sur les exigences légales pour se conformer à la CSA. Maître Parsa a remis son avis juridique en mai 2022. Pour préparer la révision des statuts, le Conseil d'administration a créé en février 2023 un groupe de travail sur la mise à jour des statuts. En mars 2023, le groupe de travail s'est élargi en intégrant des parents qui ne sont pas membres du Conseil d'administration. En avril 2023, le Conseil d'administration a confié au groupe de travail un mandat en deux étapes :

Étape 1 : La révision des statuts pour être légalement conforme aux exigences énoncées par le Code belge des sociétés et des associations de 2019 et maintenir les changements au minimum.

Étape 2 : Une fois l'étape 1 terminée, le groupe de travail commencera par moderniser les statuts. L'étape 2 consolidera également les changements apportés au cours de l'étape 1.

Les modifications statutaires requises par la loi ont été plus complexes que prévu. Le niveau des changements requis pour les statuts peut être évalué grâce aux éléments suivants [la note d'information](#) et au [tableau comparatif](#) fournis au Conseil d'administration pour la préparation de l'Assemblée Générale extraordinaire. En raison du niveau des changements requis à l'étape 1, le groupe de travail n'a pas été en mesure de passer à l'étape 2, la modernisation des statuts.

Outre la mise en conformité des statuts avec la législation, le groupe de travail a préparé les décisions du Conseil d'administration:

- Un document de base avec des options possibles sur l'interprétation de la "majorité simple" (art. 15) dans les statuts actuels
- Un document de base avec des options possibles pour un changement de nom de l'association.

Le groupe de travail a dû se réunir 25 fois en six mois pour aligner les statuts sur la loi et répondre à toutes les autres questions juridiques et statutaires nécessaires.

Le 7 décembre 2023, une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue pour voter les nouveaux statuts. Tous les articles ont reçu la majorité requise des 2/3, et la majorité des 4/5^e pour les résolutions 4 et 9, à l'exception des articles 14 et 17. Cela signifie que l'APEEE ne répondra pas à toutes les exigences légales à partir du 1er janvier 2024 et devra remédier à cette situation.

F. Task force: Surpeuplement

Membres du Conseil d'administration

- Andrew Janis FOLKMANIS (EN Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail jusqu'au 14 septembre 2023
- Vincent CATOT (SV Woluwe) - Coordinateur du groupe de travail à partir du 14 septembre 2023
- Célia ALVES RODRIGUES (PT Woluwe)
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)
- Elita PETRAITIENĖ (LT Woluwe) jusqu'au 23 novembre 2023
- Alberto TOSO (DE Woluwe)
- Ulrike STOROST (DE Evere)
- Monika SZULYOVSKY (DE Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Bettina SCHMIDBAUER MOGENSEN (DE Woluwe)
- Ursula HÖNICH (DE Evere)
- Francesca TUDINI (IT Woluwe) jusqu'au 23 novembre 2023

La lutte contre la surpopulation à Woluwe reste une priorité pour l'APEEE et la communauté des parents. L'objectif principal du groupe de travail est d'informer les parents sur la surpopulation dans le secondaire à Woluwe et son impact sur l'ensemble de l'école.

La task force a donc:

- Collecté d'informations sur l'impact de la surpopulation sur la santé et le bien-être des élèves et sur les conditions scolaires ;
- Soulevé les questions avec les principales parties prenantes lors des réunions clés (par exemple avec le directeur de l'école et le secrétaire général), ainsi qu'en réponse aux initiatives des parents d'élèves ;
- Commencé à travailler sur un document fournissant un état des lieux synthétique de la surpopulation à la communauté des parents et des réflexions sur les solutions possibles ;
- Analyse des changements de zonage envisagés pour le site de l'OTAN et la zone environnante ("Projet de Plan d'Aménagement Directeur Défense" PAD) et de son impact sur le site de l'école Evere, en vue de participer à la consultation publique et de soulever la question avec les parties prenantes concernées.

Étant donné les implications horizontales de la surpopulation, elle est également régulièrement mentionnée dans d'autres réunions et activités du groupe de travail (par exemple, secondaire, cantine).

6. Représentation de l'APEEE au sein de l'Autorité centrale des inscriptions

Membres du Conseil d'administration

Représentants de l'APEEE

- David ZELINGER (DE Woluwe)

Suppléant

- Andrew Janis FOLKMANIS (EN Woluwe)

L'APEEE a continué à représenter tous les parents de l'EEB2 au sein de l'Autorité centrale des inscriptions (ACI). Cet organe administratif prend les décisions concernant les admissions dans les écoles européennes de Bruxelles. Sur la base des lignes directrices établies par le Conseil supérieur (CS), l'ACE élabore un projet de politique d'inscription pour les écoles en vue d'une décision ultérieure du CS. Tout au long de l'année scolaire, l'organe examine également les demandes d'inscription tardive et de transfert, conformément à la politique d'inscription. A la demande du CS, l'ACI a également discuté et élaboré un projet de lignes directrices en matière de politique d'inscription pour 2024-2025, reflétant la décision du CS sur la future structure des sections linguistiques dans les écoles européennes de Bruxelles, adoptée en décembre 2022.

La portée de la représentation des parents au sein de l'ACI est restée relativement limitée puisque toutes les APEEE de Bruxelles ne détiennent conjointement qu'un seul des cinq sièges de membres actifs - et des votes - de l'ACI, les autres membres étant un représentant des directeurs des écoles européennes de Bruxelles, un représentant des autorités de l'État belge, le pays hôte, un représentant de la Commission européenne au nom de toutes les institutions de l'UE, et le secrétaire général des écoles européennes¹.

¹ Rules of Procedure for the Central Enrolment Authority for the Brussels European Schools
<https://www.eursc.eu/BasicTexts/2016-11-D-25-en-3.pdf>

7. InterParents

Membres du Conseil d'administration

Représentants de l'APEEE

- David ZELINGER (DE Woluwe)
- Ulrike STOROST (DE Evere)

Observateurs

- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Andrew Janis FOLKMANIS (EN Woluwe)

L'APEEE reste un membre actif d'InterParents, l'association faîtière des associations de parents d'élèves de toutes les écoles européennes et la "voix des parents" sur tous les aspects de la gouvernance du système des écoles européennes. Par l'intermédiaire d'InterParents, les parents de tous les élèves sont représentés au Conseil supérieur (CS) des écoles européennes, au Comité budgétaire (CB), au *Joint Teaching Committee* (JTC) et à ses groupes de travail préparatoires.

InterParents organise plusieurs réunions de deux jours par an pour discuter de questions d'intérêt commun et développer des positions communes.

Les représentants de l'APEEE ont contribué à ce travail sur les réformes éducatives et administratives. En outre, ils ont favorisé un échange mutuel continu de bonnes pratiques entre les 13 associations membres.

En 2023, certaines des questions abordées incluaient, entre autres:

- Le suivi du rapport du Parlement européen sur la réforme du système des écoles européennes et les réflexions vision-mission du CS. Des appels ont été lancés en faveur d'un examen indépendant du système ;
- L'inspection de l'ensemble de l'école : l'examen du dernier cycle et la préparation du prochain ;
- Politique linguistique des écoles européennes et réforme pédagogique ;
- Politiques pour les élèves ayant des besoins particuliers (SEN)/les élèves talentueux et doués ;
- Les coûts des voyages scolaires obligatoires et le contrat-cadre y afférent mis en place par le Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes ;
- La célébration du 70e anniversaire du système des écoles européennes ;
- Infrastructure et financement ;
- Les écoles agréées sont désormais au nombre de 22 et représentent 30 % de la population étudiante combinée du système des écoles européennes et des écoles européennes agréées. Des réflexions sont en cours sur le partage des coûts/la neutralité et l'assurance qualité ;
- Soutien aux demandes des écoles en matière de personnel auxiliaire, tel que les infirmières ou les administrateurs, afin que les enseignants puissent se consacrer pleinement à l'enseignement ;
- Soutien aux demandes d'enseignants recrutés localement pour des contrats stables à long terme.